IMPRIMERIE DE L'ABEILLE.

Il est établi d'établissement des rues de Chartres et St. Louis, en face de la Bourse.

CONDITIONS.

DIX PIASTRES PAR AN—payables en mois d'avance; on ne s'abonne pas pour moins d'un an.

Aucun abonnement ne sera reçu, à moins que les arrérages ne soient payés, et à moins que celui qui voudra quitter son abonnement, n'en ait fait remettre de notification, par écrit au BUREAU DE L'ABEILLE, huit jours avant l'expiration de quarante cinquant.

Les avis se publient en ANGLAIS ET EN FRANÇAIS, et l'on n'en admet pas dans une seule langue. Le prix est d'une piastre pour six LIGNES, ou moins, pour chaque insertion, la première comptant double.

Les avis dont le nombre d'insertions ne sera pas limité, seront publiés jusqu'à ce qu'on les arrête, aux frais de ceux qui auront envoyés.

On prend des abonnements à l'année, pour publier les avis, à des prix raisonnables.

Aucun abonnement pour la campagne ne sera reçu à moins qu'on n'indique quelqu'un en ville chargé de payer régulièrement. Les lettres adressées à l'Editeur doivent être affranchies; dans le cas contraire, elles resteront à la poste.

AVIS A MESSRS. LES HABITANS DU BAS DU FLEUVE.

Le bateau à vapeur **DELTA**, capitaine Sherkjan, va être employé comme packet régulier de la Nelle.-Orléans jusqu'à Plaquemines; il prendra de fret et des passagers pour la côte et partira de la Nouvelle Orléans, les samedis et mercredis à 10 heures. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord, ou à

8 novembre J. DAVIS.

POUR VICKSBURG, WANDERER,

Grand Gulf, Rodney, Natchez et les ports intermédiaires.

Le bateau à vapeur bien connu **WANDERER**, capitaine C. S. Langcope, ayant une partie de son chargement engagée, et allant à bord, et partira sous peu pour les dits ports. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, vis-à-vis la Douane, ou à

L. S. WATERS & Co,

No. 34, rue de la Nouvelle-Levée.

N. B. Le Wanderer vient d'être nouvellement réparé.

1 septembre—1cf

POUR PASCAGOULA.

Le bateau à vapeur **WABASH**, capitaine Walker, partira pour le port ci-dessus, touchant aux Baies de St. Louis, de Bélaxi, et à tous les débarquements intermédiaires, et quittera le chemin à coulisses tous les mercredis matin à 9 heures, et les samedis, à 4 heures de l'après-midi; il reviendra tous les mardis et jeudis au soir. Pour fret ou passage, ayant de bons commodages, s'adresser à bord, ou à

6 août—6m J. B. BYRNE.

POUR MADISONVILLE & COVINGTON.

Le bateau-à-vapeur **CORSAIR**, capitaine Knight, partira du bas du chemin à coulisses pour les ports susdits les lundis, mercredis et vendredis, à midi un quart, avec la malle des Etats-Unis; et reviendra les mardis, jeudis et samedis à midi. Les passagers doivent se trouver ponctuels à bord à l'heure. Les voyages du dimanche sont suspendus jusqu'à nouvel ordre. Les chars partent de la ville à midi et arrivent à l'heure du débarquement des passagers. 6 nov

POUR LA MOBILE, (Par le fleuve.)

Ligne de paquebots de la Nouvelle-Orléans à la Mobile.

Les goélettes formant cette ligne, partiront de la Nouvelle Orléans tous les quatre jours, à commencer du 1er. décembre prochain, savoir:

Goélette FANNY,	capitaine Andrew,	1er. décembre.	
" CORNIE,	" Crocker,	4	"
" CORA,	" Carsten,	8	"
" SARAH,	" Stark,	12	"
" ——,	" ——,	16	"

Les goélettes susdites sont toutes de première classe, construites expressément pour ces voyages et sont sous le commandement de marins expérimentés. Elles seront en tout tems remorquées pour monter ou descendre le fleuve, et la plus grande exactitude sera observée dans leurs jours de départ. Pour fret ou passage, s'adresser à

TOURNE & BECKWITH,

13 nov rue Pavdras, No. 12

POUR LE HAVRE.

Le navire SENATOR, A no 1, très bon voilier, doublé en cuivre est maintenant en chargement, et sera prêt à faire voile sous peu. Pour le fret de 200 balles, s'adresser à

THEODORE NICOLET & Co.

22 nov No 96, rue Bienville.

POUR VERA CRUZ.

Le brick bien connu **GENERAL SANTA-ANNA**, capitaine Vanstavoren, ayant une partie de son chargement engagée, partira sous peu pour le dit port. Pour fret ou passage, ayant de beaux commodages, s'adresser à

22 nov M S CUCULLU, LAPEYRE & Co

POUR TAMPICO.

La goélette américaine, bonne voilière, **HALCYON**, capitaine William Williams, est prête à recevoir du fret, et fera voile pour le dit port, la semaine prochaine. Pour fret ou passage, ayant d'excellens arrangements, s'adresser à bord, en face de la rue Conti, ou à

E. J. FORSTALL & Co.

rue Royale, No. 153.

POUR MARSEILLES.

Le 1 brick **FLORA**, capitaine Carrick, est fait pour recevoir un chargement pour le dit port. Il peut porter environ 800 balles. Pour fret comme de coutume; s'adresser à

18 nov E. J. FORSTALL & Co.

POUR MATANZAS & LA HAVANE.

Le beau brick espagnol En voiler, *Luisa*, capt. Delgaile, ayant les deux tiers de son chargement prêts, partira sous peu. Pour le reste du fret et passagers, s'adresser à GARCIA, BUYO & Co.

13 nov rue St. Louis, no. 34.

POUR LA MOBILE—(Par le fleuve.)

La goélette paquebot **CORA**, capitaine Carsten, ayant une partie de son chargement engagée, partira sous peu. Pour le reste du fret ou passage, s'adresser à bord, ou face de la rue Bienville, ou à TOURNE & BECKWITH,

13 nov rue Pavdras, No. 12

POUR LE HAVRE.

Le navire de première classe **OLYMPIA**, capitaine Gray, partira immédiatement. Pour fret ou 150 balles de coton, ou passage, s'adresser à Fk. PERRET & GALLY,

6 nov rue Toulouse, No. 59

POUR BRAZORIA,

Colonie d'Austin (Texas.)

La goélette paquebot régulier, **BRAZORIA**, capitaine J G Rowland; pour fret ou passage, ayant de bons commodages, s'adresser à bord, ou

E. W. GREGORY,

5 nov 60, rue de Chartres.

POUR ST. YAGO DE CUBA.

Le brick fin voilier et doublé en cuivre **ST. ROMAN**, capitaine Salva, ayant la majeure partie de son chargement engagé, partira dans peu de jours. Pour passage et le reste du frêt, s'adresser à

GARCIA, BUYO & CO,

7 nov Rue Ste. Anne, No. 34.

A LOUER.

PLUSIEURS MAGASINS rue de la Levée, entre la rue Bienville et de la Douane. S'adresser à [6 nov] B MARIGNY.

A LOUER—Le haut de la Maison située rue de la Levée, No. 79. On en donnera possession immédiatement. S'adresser à

6 nov Wm HOLMES & Co.

A VENDRE par le soussigné, CHASSIS, PORTES A CHASSIS, et PORTES extérieures de toutes dimensions; aussi POILS A PLATRER et bonne CHAUX DE PIERRE, CLAIRE VOIES pour entourer des tonnes ou des jardins, à des prix modérés. Aussi, un bon petit CHEVAL de selle, gris de fer, créole et allant à l'amble. S'adresser au No 98, rue Jean. à

10 oct—3m LOUIS A. LEMOYNE.

Peinture & Vitrerie.

A. MONDELLI,

PEINTRE, DECORATEUR, DESSINGNES &c.

Rue de Chartres, No. 183.

INFORME respectueusement ses amis et le public qu'il continue d'entreprendre tout ouvrages de peinture et vitrerie, collage de tentures &c., fait les enseignes dans le plus bon genre; simples et à sujets.

Imitation de toute espèce de marbres et boiseries; le décorations toute son étendue; théâtres, salons, vestibules, entrées &c., en peinture à l'huile et gusci à la détrempe.

Continuant à son magasin en travers, peinture, huile, essence &c. Aussi, un assortiment complet de verres à vitres et à tableaux, tapis en gros qu'en détail, à des prix modérés.

N. B. Il espère qu'une longue expérience et le zèle qu'il mettra pour servir ses amis et le public en général et les prix les plus modérés lui feront mériter la continuation des bontés reçues. 21 oct

Mme. FRANCOIS, docteur en médecine, de la Faculté de Paris, a l'honneur de faire part au public et à ses amis, qu'il a établi son domicile, rue de Chartres, No 98, en face du Conti, maison de Madame Le Fèvre, et qu'il se livrera à l'exercice de la médecine, soit homme ou femme, et à la pratique de toutes les opérations chirurgicales; notamment à l'opération de la cataracte et à celle qui consiste à briser les pierres contenues dans la vessie à l'aide des instruments lithotritiques nouvellement inventés.

18 nov—15d. 4m

VENTES A L'ENCAN.

Par A. B. BLACHE, encanteur.

Il sera vendu jeudi, 27 du courant, à 4 heures p. m. dans la maison ouverte à l'encan située rue des Hospitalières, entre Bienville et Dauphine, pour cause de départ, tous les meubles et effets composant un ménage, savoir: Bibles, Tapisseries de lit, rideaux et autres, tout neuf et d'un beau travail. Les principaux articles sont un superbe sideboard, 4 compartimens et tablettes, une belle armoire à portemanteau, une table à manger de deux couverts, une paire de tables à cartes (tous les objets en acajou fin), un lit en mérisier à fond sangle, colonnes tournées et sculptées, avec matelas &c. dix-huit chaises empaillées presque neuves, deux glaces, une bassine, chaudrons, pelle et pincettes en cuivre, ustensiles de cuisine &c. &c.

Conditions, comptant. 22 nov

PAR THEGU & CANONGE.

Il sera vendu, jeudi, 27 novembre courant, à midi, à la Bourse Hewlett:

Un lot de terre située à Carrollton, ci-devant habitation Macarty, dans la paroisse de Jefferson, à environ 2 lieues de cette ville.

Les améliorations qui se font journellement dans Carrollton, et les grands avantages qui doivent nécessairement résulter du rail-road, qu'on est sur le point d'achever en ce moment, et qui facilitera les communications entre cet endroit et cette ville, offrent aux spéculateurs des avantages si réels, qu'il devient inutile d'en faire ici d'avantage. Le plan est exposé à la Bourse Hewlett.

Conditions: 6, 12 et 18 mois de crédit, en donnant des billets endossés à satisfaction et hypothèque jusqu'à parfait paiement. Les actes de vente seront passés en l'étude de J. Cuvillier. 18 nov

BONNE ACQUISITION

A Vendre à l'amiable, et pour cause de départ, les ESCLAVES suivans, provenant de la succession de Mde Veuve Dupein, tous frères et sœurs et créoles de la Nouvelle Orléans, savoir:

Fanis, mulâtresse, âgée de 22 ans, bonne blanchisseuse et repasseuse,

Annette, sa sœur, négresse, 19 ans de do

Son fils nommé Zénon, de 2 ans 7 mois, joli négrillon,

Hercule, son frère, nègre âgé de 18 ans, garçon de café.

Théoppi, son frère, âgé de 13 ans, bon marchand,

Félix, son frère, mulâtre âgé de 10 ans et demi, bon domestique.

Cette jolie famille est trop connue pour la recommander. Ces esclaves sont garantis de tout ce qu'on peut désirer. On vient de donner la liberté à leur mère, en récompense de sa bonne conduite.

Pluy, Henriette, mulâtresse américaine, âgée de 23 ans, dans le pays depuis son enfance, parlant français et anglais, très bonne couturière, blanchisseuse et repasseuse, bonne femme de chambre, et très vive à l'ouvrage de ménage.

Agathe, négresse congo, âgée de 33 ans, depuis 23 ans dans la même maison; excellente cuisinière à la française et bonne blanchisseuse, avec son fils nommé Charles, âgé 10 et demi, domestique, et sa fille nommée Eliza, jolie et bonne négrite, 8 ans. Ces quatre derniers esclaves provenaient précédemment de la succession de feu J. Dayson, qui les a élevés: ils sont très connus. Le vendeur désirerait garder Agathe et Henriette jusqu'au 1er avril prochain, en payant à l'acquéreur leur loyer à raison de $12, par mois pour chacune d'elle. Conditions: moitié comptant, moitié au mars prochain, en billets endossés à satisfaction et hypothèque, aux frais des acquéreurs. Les dits esclaves ne seront livrés qu'après que l'argent, et les billets auront été comptés. S'adresser pour les voir rue Royale. No 216, entre Orléans et Ste. Anne, maison de la fabrique. S'ils ne sont pas vendus d'ici au 1er déc. prochain, ils le seront le dit jour à la bourse par M. Domingon. 5 nov—3m

MAGASIN DE NOUVEAUTES,

à l'instar de Paris, en Gros et en Détail.

GAULHIAC, coiffeur, rue de Chartres, au coin de celle Jefferson, vient de recevoir de Paris, un très bel assortiment de cosmétique, parfumerie fines pour la toilette, en pâte d'amande, liquide au miel, à la rose, et de Fiore, pâte en poudre et crème, le véritable lait de rose la poudre séténiste et du Liban, mucilage pour la teinture des cheveux à volonté. Les extraits, tous odeurs, les essences et tous les savons de toilette, &c.

Assortiment de cannes armées et sans armes, cols en satin, et bretelles différens genres, gants de toute sorte, brosses à habits, à tête, à dents, premier choix.

Généralement tous les postiches en faux cheveux goût nouveau, pour hommes et pour dames. Le tout aux prix les plus modérés. 12 nov

PAROISSE D'ORLEANS.—Cour de Paroisse.

A tous ceux que cela peut concerner, SALUT: Attendu que Jean Labadie ayant acheté à une vente faite par J. B. Blache, encanteur, la propriété ci-après décrite, c'est adressé au greffe de cette cour pour en avis conformément à un acte de la législature de l'Etat de la Louisiane, intitulé "Acte pour confirmer le titres des acquéreurs aux ventes judiciaires; approuvé le 10. mars 1834. Qu'il soit connu, et toutes personnes intéressées sont par ces présents assignées au nom de l'Etat de la Louisiane et de la cour de paroisse, qui pourraient avoir droit à la propriété ci-après décrite, en conséquence d'un défaut de forme dans l'ordre, le décret ou le jugement de la cour, en vertu duquel la vente a été faite, ou de toute irrégularité ou illégalité dans l'estimation l'avis ou le terme et mode de la vente, ou pour autre chose quelconque, de faire valoir leurs droits trente jours à dater de la publication de cet avis, pourquoi la vente ainsi faite ne doit pas confirmée et homologuée. La dite propriété fut vendue par J. B. Blache, encanteur, le 16e jour d'octobre de l'année 1834, sur la pétition de Peter Conrez, syndic des créanciers de Samuel Jacobs demandant la vente des propriétés abandonnées par le dit notable à ses créanciers, dans une affaire, ayant pour titre: Samuel Jacobs vs. ses créanciers, no. 7622 du docket de cette cour, à laquelle vente le dit Jean Labadie s'est rendu acquéreur pour le prix de seize mille deux cents piastres.

Description de la propriété ci-après à transfer:

Un certain lot de terre situé dans cette ville, ayant mesure américaine, dix-sept pieds un pouce et demi de face à la Levée, quatre-vingts pieds de profondeur, et dix-sept pieds deux pouces trois huitièmes sur la ligne du fond,—borné du côté droit par la propriété de Philippe Arrigno, du côté gauche par la propriété de James Collen, et dans le fond par la propriété de David Waburg, ainsi que la maison en briques à quatre étages, et la cuisine en briques à deux étages qui s'y trouvent bâties, et tous les droits de passage, entrées et autres appartenances et avantages de quelque nature qu'ils soient, lequel lot marqué no. 1, est entièrement décrit sur un plan fait par Joseph Pilié, voyer de la ville, le 8 décembre 1830; le plan est annexé à un acte passé pardevant Felix de Armas, notaire public, le 17 décembre 1830.

21 nov—6f. (10) ARMAND PITOT.

$10 DE RECOMPENSE.

SERONT données pour l'arrestation de la jeune esclave nommée ELIZA ou LOUISA, qui s'est absentée de la papeterie il y a environ une semaine. Elle est âgée d'environ 18 ans, taille de 5 pieds, 1 ou 2 pouces, et appartenait à madame Magdeleine Laye. La récompense ci dessus sera donnée à celui qui la ramènera à la presse à coton à vapeur de la Levée.

20 nov—d F. C. CATONNET, agent.

$10 DE RECOMPENSE.

Parti marron de chez le soussigné, le 1er. courant, le nègre NELSON, âgé de 27 ans, taille de 5 pieds 10 pouces, ayant une cicatrice au sourcil de l'œil gauche, et une autre au bout de la joue près du nez. Ledit esclave a été dernièrement acheté de M. Bishop, et appartenait ci-devant à M. Benrose. Comme il a emporté beaucoup de linge, il serait difficile de dire les vêtemens qu'il porte. Les capitaines de navires et bateaux à vapeur sont prévenus de ne pas le recevoir à leur bord, sous peine d'être poursuivis.

8 oct—cf Y. M'DANIEL.

LE soussigné, arrivant d'Angleterre et de France, avec un assortiment considérable de marchandises de divers genres, a transporté son magasin rue de Chartres No. 40, entre les rues Bienville et de la Douane, où il offre à vendre les articles suivants débarquant du Marengo, du Havre, et de l'Orléans de Liverpool.

Toilettes pour dames d'un genre nouveau, dite à la duchesse, dite pour hommes et pour enfants; lavabos de différents genres; pianos, pupitres à musique, cadres à musique, pupitres à écrire; commodes et secrétaires; étrange, idem à secrétaire, table de centre; bureaux pour dames et pour hommes; tables à écarté, table de nuit d'un genre nouveau; bibliothèques; jardinières; corbeilles de noces; idem à main; idem à ouvrage; petits lits de repos; fauteuils de chambre, idem de bureau; idem à mécanique; armoires à glace, consoles; miroirs à barbe; tabourets à la reine, idem à chauffe pied, pliant portatif, idem à équilibre; petites tables à ouvrage, et une infinité de meubles de fantaisie, la plupart d'un genre tout à-fait nouveau.

Très beaux lustres, lampes et candelabres en bronze. Grand assortiment de pendules de tout genre; doré, bronzé; porcelaine &c. corbeilles à fleurs et à fruits, vases divers.

Assortiment considérable de tableaux; glaces de toutes dimensions, cadres d'un nouveau goût.

Plaqué de tout genre, tels que candelabres, flambeaux, plateaux de toute espèce, corbeilles, sucriers, porte-liqueur, porte-huiliers &c. &c. &c.

Une infinité d'objets de fantaisie en porcelaine et en bronze. Ornements dorés, très riches, pour portes et fenêtres.

Superbes services de table en porcelaine.

Assortiment général et très étendu de porcelaine, cristaux et verreries. Bougies diaphanes en cristal, vrillettes, mèches à quinquets. Plusieurs modèles d'un nouveau genre, nouveaux de Lyon, rouleaux &c.

Tous ces articles ont été choisis par le soussigné, et conformément d'après ses ordres dans les principaux établissements de Paris, et d'Angleterre.

1 nov VALAIN VIGNAUD.

VENTES A L'ENCAN.

Il sera vendu le Jeudi, 4 Décembre prochain, à midi, à la Bourse de Hewlett,

1o Deux Terrains situés dans l'Ilet no. 24, du nouveau faubourg Marigny, compris entre les rues St Avid, Prosper, Union et Franklin, l'un face à la rue Prosper, désigné sur un plan de voyer de la ville par le no 12, mesurant 30 pieds 7 pouces de face, sur 150 pieds de profondeur, l'autre désigné par le no. 14, mesurant 30 pieds 7 pouces de face à la rue St. Avid, sur 150 pieds 6 5-8 de profondeur.

2o Dix Terrains situés au même faubourg, dans l'Ilet no. 80, compris entre les rues du Génie, Célestine, Marigny et Mandeville, tous face à la rue Mandeville, ayant un no. 1 à 9, chacun 34 pieds de face, sur 120 pieds de profondeur, et le no. 10, 31 pieds de face, sur 120 pieds de profondeur.

3o. 9 Terrains situés au faubourg Washington, dans l'Ilet no. 6, formant ensemble les nos. 13 et 14, du plan du dit faubourg, déposé en l'étude de M. LeGardeur, compris entre les rues des Grands Hommes, Cassalvo, Pologne, Lesdps, désignés sur le nouveau plan, par les Nos. 7, 8 et 9, ayant chacun, 35 pieds 6 pouces de face à la rue Lesseps, sur 115 pieds de profondeur.

Conditions: Un quart comptant, et le reste à 6, 12 et 18 mois de crédit, en billets endossements mais avec hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.

Les propriétés ci-dessus décrites se trouvent sur les communes de la ville, d'après un plan dressé par J. Pilié, voyer de cette ville.

4o. Quatre Terrains formant ensemble le lot no. 5, de l'Ilet no. 10. Le lot no. 4, formant l'encoignure des rues de la Commune et Trémé, mesurant 36 pieds 7-8 pouces, à la rue de la Commune, sur 102 pieds 8 5-8 pouces à la rue de Trémé. Le dit terrain formé des deux côtés par deux lignes perpendiculaires aux rues de la Commune et Trémé. La première, ayant 38 pieds 5 8 pouces de profondeur, et l'autre 17 pieds 11 1-2 pouces. Le no. 2, ayant 29 pieds de face à la rue de la Commune, sur 38 pieds 3-8 pouces de profondeur à la ligne qui le sépare du no. 1, et 92 pieds 7-8 pouces, à celle qui le sépare du no. 3. Le no. 3, ayant 29 pieds de face à la rue de la Commune, sur 92 pieds 7 7-8 pouces à la ligne de séparation, du No. 2, et de l'autre 87 pieds 3-8 pouces. Le no. 4, ayant 36 pieds de face à la rue Trémé, sur 76 pieds 11 1-4 pouces de profondeur, sur la ligne de séparation, avec les lots nos. 1, 2 et 3, et 69 pieds 6 pouces de profondeur, sur l'autre mitoyenne.

5o. Deux Terrains formant ensemble le no. 4, de l'Ilet No. 10, situé à l'encoignure des rues Jackson et Trémé, le no. 1, ayant 53 pieds 3 3 8 pouces de face à la rue Jackson, sur 90 pieds de profondeur et face à la rue Trémé, sur lequel il se trouve une très belle maison neuve venant d'être finie, briquetée entre poteaux, et couverte en bardeaux, composée de 8 chambres à feu, 2 grands cabinets, 2 offices, et une galerie, un vaste grenier, un puits en briques, 4 cuisine en bois, composée de 4 chambres à feu, galerie et latrines.

Cette propriété est divisée en deux logements, et est louée $720 par an; le lot no. 2, mesurant 40 pieds de face à la rue Trémé, sur 53 pieds 3 3-8 pouces de profondeur, sur lequel il se trouve une maison neuve, briquetée entre poteaux et couverte en bardeaux, composée de 4 chambres dont 2 à feu, une galerie et 2 cabinets, une cuisine briquetée entre poteaux, composée de chambres à feu, et latrines; le tout divisé en deux logements, ayant un corridor de chaque côté, loué $300 par an.

6o. Un Terrain no. 1, de l'Ilet no. 10, formant l'encoignure des rues Jackson et Franklin, mesurant 53 pieds 3 3-8 pouces de face à la rue Jackson, sur 90 pieds 4 5-8 pouces de profondeur, et face à la rue Franklin, sur lequel il se trouvent une maison briquetée entre poteaux et couverte en bardeaux, composée de 8 chambres dont 4 à feu, 2 grands cabinets et une galerie, une cour, une cuisine en bois, composée de 4 chambres, toutes à feu, 2 latrines. Le tout divisé en deux logements, loué $540 par an.

7o. Deux Terrains formant ensemble le lot no. 6, de l'Ilet no. 11; le no. 1, formant l'encoignure des rues Jackson et Trémé, mesurant 53 pieds 3 3-8 pouces à la rue Jackson, sur 68 pieds de profondeur et face à la rue Trémé, sur lequel se trouvent une maison briquetée entre poteaux et couverte en bardeaux, composée de trois chambres toutes à feu, 2 grands cabinets, galerie et une cuisine en bois, couverte en bardeaux, composée de 4 chambres toutes à feu, 1 galerie, 2 cabinets, 2 latrines, divisé en deux logements, loué $360 par an.

Le No. 2 ayant 59 pieds 10 5-8 pouces face à la rue Trémé, sur 53 pieds 3 3-8 pouces de profondeur, sur lequel se trouvent une maison neuve briquetée entre poteaux, couverte en bardeaux, composée de 4 chambres, toutes à feu, 2 cabinets et galerie, une cuisine en bois, couverte en bardeaux, composée de 4 chambres, dont 2 à feu, galerie et une cuve. Le tout divisé en 2 logements, loués $360 par an.

8o. Le no. 1, de l'Ilet no. 11, mesurant 53 pieds 3 3-8 pouces de face à la rue Jackson, sur 90 pieds 10 5 8 pouces de profondeur et face à la rue Franklin, sur lequel se trouvent une maison briquetée entre poteaux, et couverte en bardeaux, composée de 4 chambres, toutes à feu, 1 galerie, 2 chambres hautes et 2 caves, 1 cuisine en bois couverte en bardeaux, composée de 4 chambres, toutes à feu, galerie et cabinets, 2 latrines et un grand hangar, loués $540 par an.

Le no. 2, mesurant 29 pieds de face à la rue Franklin, sur 53 pieds 3 3 8 pouces de profondeur, sur lequel se trouve au fond de la cour, une petite maison briquetée entre poteaux et couverte en bardeaux, galerie, 2 hangars dont 1 à chaises et latrines, loué $120 par an.

9o. Un Terrain formant l'encoignure des rues du Bassin et de la Commune, mesurant 81 pieds 1-2 pouces à la rue du Bassin, sur 58 pieds 7 3-8 pouces à la rue de la Commune, fermé par deux lignes perpendiculaires aux rues Commune et Bassin, l'une ayant 94 pieds 6 8 pouces, et l'autre 73 pieds 6 8 pouces, sur lequel se trouvent une maison briquetée entre poteaux, et couverte en bardeaux, composée de 4 chambres dont 2 à feu, galerie, 2 cabinets et une cuve, cuisine en charpente, composée de 3 grandes chambres, pigeonnier &c. Le tout couvert en bardeaux. latrines en briques, hangar et jardin. La résidence du propriétaire.

10° Deux Terrains formant ensemble le lot no. 7, de l'Ilet no. 29, compris entre les rues Villeré, Marais, Bienville et Douane. Le No. 1, mesurant 31 pieds 11 1-2 pouces de face à la rue de la Douane, sur environ 147 pieds 9 pouces de profondeur, sur lequel se trouvent une maison neuve en bois, couverte en bardeaux, composée de 4 chambres à feu, une galerie devant, une derrière, 2 cabinets, une cuisine neuve couverte en bardeaux, briquetée entre poteaux, composée de 2 chambres à feu, une galerie et 2 cabinets, latrines et écurie pour 2 chevaux; le no. 2, mesurant 31 pieds 11 1 2 pouces de face à la rue de la Douane, sur environ 147 pieds 9 pouces de profondeur, sur lequel se trouvent une maison neuve en bois, couverte en bardeaux, composée de 4 chambres à feu, une galerie devant, une derrière, 2 cabinets, une cuisine neuve couverte en bardeaux, briquetée entre poteaux, composée de 2 chambres à feu, une galerie, 2 cabinets, latrines et écurie pour 2 chevaux; le no. 3, mesurant 31 pieds 11 1 2 pouces de face à la rue de la Douane, sur environ 147 pieds 9 pouces de profondeur, sur lequel se trouvent une cuisine briquetée entre poteaux, couverte en bardeaux, composée de 2 chambres à feu, galerie, 2 cabinets, latrine et hangar fermé.

Conditions: Un quart comptant, et le reste à 1, 2 et 3 ans, en billets sans endossement mais portant hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.

Les actes de vente seront passés devant Mr. L. T. Caire, nat. pub., aux frais des acquéreurs, qui s'obligeront à assurer les propriétés avant le 25 du mois prochain.

Les personnes qui désireraient acheter, sont priées de venir examiner ces propriétés avant le jour de la vente.

N. B. On aura la facilité d'escompter les billets à raison de 8 pour cent. Le tout est de mesure anglaise.

Les plans dressés par E. & N. Billiecs sont déposés à la Bourse. 19 nov

PAR J. B. BLACHE.

EN vertu d'un ordre de l'honorable Cour des Preuves, pour la paroisse et la ville de la Nouvelle Orléans, en date du 6 novembre 1834, il sera vendu le jeudi, 11 décembre prochain, à midi, à la Bourse de Hewlett, les propriétés ci après désignées, dépendant de la succession de feu Salomon Secordotte.

Un Lot de Terre, de figure irrégulière situé rue St. Philippe, entre les rues Royale et Bourbon, désigné par le No. 4, sur le plan exposé à la Bourse, ayant 67 pieds 11 2-8 pouces de face à la rue St. Philippe, dont 2 pieds 1 4-8 pouces, ont 95 pieds 11 pouces de profondeur, et 65 pieds 9 6-8 pouces, ont 192 pieds 2 pouces; la dite face rétrécissant de manière à n'avoir que 65 pieds, 6-8 pouces sur la ligne du fond, ensemble l'établissement qui est dessus et qui est connu sous le nom de Salle Washington. Cette propriété est possédée par la succession en commun avec M. Bernard Depuy qui consent à la vente du tout.

Trois Lots contigus, attenant au précédent, désignés au plan par les Nos. 32 et 1, ayant, le No. 3, 21 pieds 7 pouces, et les Nos: 2 et 1, chacun 21 pds. 8 pouces de face à la rue St. Philippe, sur 95 pieds 11 pouces de profondeur, ensemble les bâtisses et dépendances en briques qui sont dessus, et qui sont divisées en trois locations distinctes.

Conditions: 1, 2 et 3 ans de crédit, en billets divisés par coupons endossés à satisfaction avec hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement. 19 nov

PAROISSE D'ORLEANS—*Cour des Preuves*—Vente par le Régistar des Testaments—Jeudi, 27 novembre 1834, à midi, l'exposerai en vente, à la Bourse, pour compte de la succession de feue Judith Rubio, l'esclave ci-après décrit, savoir:

Sarah, négresse âgée d'environ 30 ans, domestique de maison.

Conditions de la vente: 4 mois de crédit, en un billet endossé à satisfaction portant hypothèque spéciale.

Par ordre de la cour,

W F C DUPLESSIS, régister.

N. B. L'acte de vente sera passé pardevant C. Pollack, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 21 octobre

CHANGEMENT DE DOMICILE.

LE Docteur T. LEGER a transporté son cabinet de consultations gratuites à sa nouvelle demeure, rue de Chartres, No 43, entre Bienville et Dauphine. 26 oct

PERDU—Il a été perdu vendredi, après-midi, sur le quai de la Bourse, un BOUTON monté avec une belle tresse. Une récompense honnête sera donnée à la personne qui le remettra rue St. Louis, No. 90. 29 oct—d

VENTES A L'ENCAN.

PAR FERNANDEZ & WHITING.

DEUX CENT TERRAINS DE VALEUR.

Situés dans le faubourg Franklin.

MARDI, 9 décembre prochain, l'encan se fera à la Bourse Hewlett, encoignure des rues Chartres et St. Louis, à midi précis, des terrains composant des lots faisant face à la promenade des Bons Enfans et à celle des Champs Elysées, sur le côté du Canal Marigny où se trouve le Rail-Road.

Un court aperçu des changemens avantageux qui se sont opérés depuis peu d'années dans ce quartier et des causes probables qui peuvent tendre à en augmenter l'importance, ne serait peut dire pas inutile; particulièrement pour les personnes qui désireraient faire des placemens de fonds sûrs et profitables. Les principales améliorations sont: le rail road, de pierre à section de la Nelle. Levée, le bel établissement de la papeterie, et d'autres belles bâtisses. Le fleuve contribuant de plus en plus par ses détours le port dans sa partie d'en haut, le commerce de dehors se trouve par là forcé à se concentrer sur ce point, et de vastes projets sont contemplés par la population de ce quartier qui, d'après les ressources dont ils jouissent, l'énergie et les capacités dont ils ont fait preuve depuis peu, ne doivent laisser aucun doute sur leur exécution. Les bâtisses qui s'élèvent dans la partie basse de l'ancien carré de la ville, immédiatement au dessous du marché aux légumes, offriront des commodités au commerce dont il avait été privé jusqu'à ce jour, et il ne pourra de l'accroître sur ce point et dans le faubourg Marigny; l'on a été, et l'on peut être à même encore de se convaincre en partie de cette assertion. Les établissemens qui se font de l'autre bord de la Mandeville et à Lewisburg; l'importance qu'acquiert journellement le port de Milneburg non seulement par rapport à l'accroissement annuel du commerce avec la partie de notre Etat situé sur les bords des Lacs Maurepas et Pontchartrain, cette partie des Etats du Mississipi et de l'Alabama située sur les bords du lac Borgne, Pascagoula, et la Baie de la Mobile, mais encore par rapport aux facilités qu'offre le Rail Road par lequel, en définitive, passera tout le commerce de ces lieux et une partie de celui qui se fait dans de petits navires avec les Antilles, sont tous des avantages réels et des causes probables qui doivent naturellement tendre à augmenter la prospérité de ce quartier et, par conséquent, des terrains maintenant offerts, qui s'y trouvent situés, entre leur proximité du centre des grandes affaires, et la salubrité des lieux.

Conditions: 6, 12, 18 et 24 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction et hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.

Les actes de vente seront passés en l'étude de T. Seghers, notaire public, aux frais des acquéreurs et à charge et frais de se faire mettre en possession par le voyer de la ville. 11 nov

PAR JOSEPH LECARPENTIER.

Il sera vendu vendredi, 5 décembre 1834, à midi précises à la Bourse de Hewlett, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour des Preuves de la ville et Paroisse d'Orléans, en date du 1er octobre 1834, pour le compte des mineurs Duguy; le Terrain avec les bâtisses y existant, situé à l'encoignure des rues Bourbon et Hôpital, ayant environ 61 pieds 8 pouces de face à la première rue et 93 pieds 9 pouces à la seconde rue, conformément au plan de ladite propriété, lequel sera déposé à la Bourse avant la vente. Conditions: $3000 comptant, $2500 payable le premier de mai 1835 et la balance le 1er mai 1836, en billets endossés à satisfaction, avec hypothèque spéciale. Lesdits billets seront divisés en coupons à la convenance des héritiers. Les actes de vente seront passés aux frais des acquéreurs par Legardeur, not. pub. 3 nov

PAR J. LECARPENTIER.

Il sera vendu samedi, 29 du courant, à 11 heures précises du matin, à son magasin d'encan, pour clore un compte, 10 barils Vin blanc 1ère. qualité; 25 caisses Vin rouge, 1re. qualité; 10 caisses de St. Estèphe Médoc. 26 novembre

PAR HEWLETT & BRIGHT.

Il sera vendu le 8 de décembre, à midi, à la Bourse de Hewlett,

Un Terrain dans l'ancien faubourg Marigny, situé rue des Bons Enfans, entre les rues des Poètes et d'Espagne, borné du côté de la rue des Poètes par Nelson Foucher, et du côté de la rue d'Espagne par Dufouchard Degruy, mesurant au pied français, 50 pieds de face, sur 120 pieds de profondeur, sur lequel il existe une jolie petite maison de deux chambres à feu, puits, latrines, &c.

Un autre Terrain situé au faubourg Franklin, rue Morales, entre les rues Mandeville et d'Espagne, mesurant 50 pieds de face, sur 113 pieds de profondeur.

Conditions: Un tiers comptant, et la balance à 6 et 12 mois, en billets endossés à satisfaction du vendeur, avec hypothèque jusqu'à parfait paiement. 26 nov

PAR T. MOSSY & GARIDEL.

SAMEDI, 29 décembre prochain, il sera vendu, à midi, à la Bourse Hewlett, d'ordre des commissaires des créanciers d'Antoine Foucher fils et à la folle enchère de M. Joseph Lalande.

Le nègre nommé Joseph Cap, âgé de 40 ans.

Les conditions de la vente sont: que l'acquéreur fournira son billet endossé à la satisfaction consolidée, et payable le 24 mai 1835; avec hypothèque. L'esclave ne sera délivré que chez le notaire, au moment où l'acquéreur aura fourni son billet, et sera à ses risques dès le moment de l'adjudication.

L'acte de vente sera passé par Jules Mossy, not. pub., aux frais de l'acquéreur. 26 nov

PAR FERNANDEZ & WHITING.

Il sera vendu samedi, 29 du courant, à midi, à la Bourse de Hewlett,

La négresse Antoinette, créole, âgée d'environ 30 ans, bonne blanchisseuse et domestique de maison, pleinement garantie des vices et maladies prévus par la loi.

Conditions: 6 et 12 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction et hypothèque jusqu'à parfait paiement.

L'acte de vente en l'étude de L. Férand, not. pub., aux frais de l'acquéreur. 26 nov

PAR FERNANDEZ & WHITING.

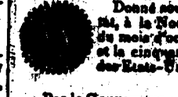

Jeudi, 4 décembre, il sera vendu à la Bourse Hewlett, à midi, le bateau-à-vapeur CONSTITUTION, de 260 tonneaux, connu comme tirant peu d'eau; il est bien pourvu de tout, et est mouillé de l'autre bord du fleuve. On peut aller l'examiner en tout temps. L'inventaire est exposé chez les encanteurs. Conditions: 6 et 9 mois de crédit, en donnant des billets endossés à satisfaction. 25 nov

PAR JOS